

## Licence Musicologie Lire et transcrire S5

Responsable	Descriptions	Informations
Serge ANTUNES serge.ANTUNES@univ-amu.fr	Code : HMS5U24  Nature : Unité d'enseignement  Domaines : Arts, Lettres, Langues	Composante : Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH)

### LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

### CONTENU

Le cours "Lire et transcrire", présent à chaque semestre, se déploie tout au long de la formation de Licence Musicologie. Comme son intitulé l'indique, il a pour objet l'apprentissage et la maîtrise des codes du langage musical usuel, par la pratique d'exercices graduels. Au-delà de l'acquisition méthodique des compétences solfégiques (fluidité de la lecture, efficacité de la technique du relevé d'écoute), il permet de développer les capacités nécessaires à la pratique musicale et à l'étude musicologique - concentration, mémorisation, écoute active, audition intérieure - et aussi d'interroger le rapport entre la musique et son codage.

Afin de prendre en compte les parcours et les besoins de chacun, deux niveaux de progression sont proposés en 3e année : les étudiants de L3 doivent s'inscrire dans l'un de ces deux niveaux, en fonction de leurs acquis techniques :

- Niveau de progression 3 - CONTINUANT : dans la continuité des enseignements de solfège des précédents semestres, ce niveau propose d'étoffer les techniques de relevé d'écoute, par des exercices spécifiques - dictées d'accords, transcriptions de grilles harmoniques, relevés de thèmes, de chorus... - dans divers styles musicaux, avec l'objectif de développer une démarche autonome et personnelle. Le travail de lecture se poursuit, en visant une plus grande agilité dans la lecture de notes, et une meilleure aisance dans la lecture chantée.
- Niveau de progression 4 - RENFORCEMENT : dans ce niveau de progression, le travail s'ouvre à des applications pratiques (repiquage d'œuvres, lecture de conducteurs, transposition à vue...) dans des répertoires élargis, l'objectif étant de parvenir à mobiliser et à mettre en œuvre ses compétences, de façon autonome, dans des situations relevant de l'activité professionnelle des métiers de la musique.

Pour définir le niveau de progression qui leur correspond, les étudiants doivent réaliser le test d'auto-positionnement sur la page de cours AMeTICE [24-25]-Lire et transcrire - L1 / L2 / L3 , puis s'inscrire dans un groupe sur la même page AMeTICE.

### COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.

Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.

Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.

Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.

Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.

Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité

environnementale.

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

### MODALITÉS D'ORGANISATION

Module d'enseignements techniques solfégiques de deux heures hebdomadaires.

### BIBLIOGRAPHIE, LECTURES RECOMMANDÉES

Abromont C. & Montalembert E., Guide de la théorie de la musique, 2001, éd. Fayard - H. Lemoine

Dandelot G., Manuel pratique pour l'étude des clefs, éd. Eschig.

### VOLUME HORAIRE

- Volume total: 20 heures
- Travaux dirigés: 20 heures

### CODES APOGÉE

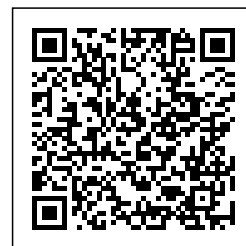
- HMS5U24 [ELP]

### M3C

Aucune donnée M3C trouvée

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 29/08/2024